

Objectif 3.2 : Préserver le patrimoine arboré local et promouvoir l'utilisation de végétaux indigènes

Promouvoir les haies vives, des jardins et des potagers respectueux de la nature

Priorité d'intervention



Action 27

Enjeux

La plantation de haies de conifères, en particulier au niveau des extensions urbaines, donne au paysage un caractère monotone et peu accueillant. La haie de thuyas ainsi très répandue, cloisonne tout particulièrement le paysage et diminue la convivialité des espaces publics. Elle ne possède de plus aucune valeur écologique. L'enjeu consiste donc à sensibiliser les particuliers à la plantation de haies vives autour des parcelles d'habitation et des jardins.

Communes concernées



Mise en œuvre

Deux niveaux d'actions sont possibles :

- La sensibilisation des habitants qui passe par une diffusion plus large des guides pédagogiques édités par le PNRBV et le CAUE du Haut-Rhin. Ces guides sont destinés à mieux faire connaître les plantes locales afin de favoriser la biodiversité et préserver la qualité des paysages. Ils permettent d'une part de concevoir et d'aménager des jardins privatifs en privilégiant la diversité, et d'autre part de créer des espaces de refuge à une faune et une flore vulnérable. Ils visent également le respect des spécificités paysagères locales et la meilleure intégration des constructions neuves dans le paysage.

- La généralisation à tout le territoire d'initiatives locales comme celle de la commune d'Orbey, qui a planté des haies champêtres sur la Place du Cercle et au camping Lefebure. Plus de 200 plants (essentiellement locaux) ont été mis en place par les services techniques. En 2004, un jeu avec tirage au sort a été organisé par la commune avec à la clé l'attribution aux gagnants d' 1 kit de haie champêtre. Noisetier, houx, prunellier, viorne, érable champêtre, genévrier, églantier..., les essences locales offrent ainsi une grande diversité pour qui veut composer une haie ou un bosquet sur son terrain. Ces essences, mêlées à quelques ornementales (lilas, seringat, spirée...) s'intègrent bien au paysage de montagne et sont adaptées aux conditions climatiques locales. Elles offrent de plus gîte et couvert à de nombreuses espèces animales.

Dans la haute vallée de la Weiss, un groupe de passionnés de jardins organisent en automne une opération « Troc de graines et de plantes » à Labaroche. Cette opération se déroule ainsi chaque année dans un des villages du canton de Lapoutroie. L'objectif est de pouvoir échanger – sans aucun volet commercial – des végétaux, tels des graines, plantes, boutures, tubercules, bulbes, rhizomes, oignons de jardins potagers et d'agrément et produits dérivés (confitures, sirops). Pour ces espaces nouvellement appropriés par les néoruraux, il s'agit de sensibiliser aussi aux risques de pollution par les produits phytosanitaires et aux techniques alternatives de désherbage.

La Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg a également lancé une action concernant la commande groupée d'arbres fruitiers et de végétaux de haies. Cette action à vocation familiale a pour but d'améliorer le cadre de vie proche des habitants (vergers, jardins, clôtures végétales, ...) en faisant redécouvrir des variétés oubliées et la biodiversité offerte par la nature locale. Cette action doit être soutenue et pérennisée dans le temps. La CCVK pourrait également proposer des essences végétales grimpantes pour masquer les murets en béton du vignoble.

De nombreuses autres actions peuvent également être mises en place au niveau de la Communauté de communes, qui en assurera la communication et la maîtrise d'ouvrage.

Ainsi, une campagne de sensibilisation pourrait également être réalisée pour dissimuler certains points noirs du paysage, ou intégrer certains bâtiments tels que les hangars agricoles en bordure de la Weiss. En ce qui concerne les extensions urbaines, il s'agirait d'intégrer dans les règlements de lotissement des aspects relatifs aux clôtures végétales et/ou de la maîtrise foncière publique ou collective pour la mise en place de clôtures communes et intégratives.

Enfin, il serait intéressant dans le cadre d'une opération ponctuelle, de proposer aux propriétaires de haies de résineux de grande taille, l'abattage et l'évacuation des arbres en échange d'un engagement de ne plus replanter ce type de haie (voir l'articulation et la faisabilité de l'aide financière avec l'action 29)

Echéancier de réalisation

2005	2006	2007	2008	2009	2010
------	------	------	------	------	------

Maîtrise d'ouvrage

CC Vallée de Kaysersberg / Communes

Coût prévisionnel

Assortiment de 20 plants pour 10 mètres linéaires de haies vives :

- haie champêtre : environ 30€
- haie de fruitiers + petits fruits : environ 45€
- haie composée pour les oiseaux : environ 60€

Financements possibles

Département :

Actions de sensibilisations des habitants : taux de 50%
Valorisation du patrimoine arboré (Convention Massif Vosgien)

- Encouragement à la plantation d'arbres en zone rurale : Taux de 50 % du coût HT, 80 % si GERPLAN
- Encouragement à la plantation d'arbres en zone urbanisée : Taux de 20 % du coût HT de fourniture des plants, 50 % si GERPLAN

Communauté de Communes : à préciser

Partenaires techniques

- Département
- PNRBV
- CAUE 68
- Communauté de communes
- Communes

Retours d'expériences

Opération « haies champêtres » à Orbey

Fréquence de l'action

Ponctuelle	Annuelle
------------	----------